Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20261022-2026_251-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 41
Présents : 38
Absents représentés : 3

Date de la convocation : 16 octobre 2026
Date d'affichage : 16 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux octobre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE, Président.

Etaient présents (par ordre alphabétique):
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. De Gouvion Saint Cyr, M. Dubreil-Jardin, M. Dusautoy, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Hubert, M. Janvier, M. Le Gonidec, Mme Lemoine, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, Mme Meignan, Mme Montembault, M. Nguyen-Quan, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Regnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : Mme Duchêne représentée par Mme Elshout, Mme Lemercier représentée par M. Dubreil-Jardin, M. Droniou représenté par Mme Garnier,

Absents : M. Oger, M. Vaslet,

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_251_020_7.1 : Forum Santé Environnement

Monsieur Thomas JANVIER, Vice-président en charge de la santé et Madame Morgane BOULIERE, conseillère déléguée en charge de cette même thématique, présentent aux membres du conseil communautaire une proposition d'organisation d'un forum en santé environnementale en partenariat avec le Département de Médecine Générale de l'Université de Rennes et l'ARS Bretagne.

Cette journée s'adresserait prioritairement aux Docteurs Juniors du Département d'Ille et Vilaine 35 et professionnels de santé du territoire du Pays de Fougères.

Ce forum aurait lieu le 25 mars 2027 de 9h à 17h00 et pourrait s'organiser à l'Espace Social et Culturel Commun.

Deux thématiques principales seraient abordées au cours de cette journée :
- L'alimentation et les expositions environnementales associées
- La qualité de l'air intérieur

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20261022-2026_251-DE

La journée démarrerait par la présentation d'un portrait de territoire du Pays de Fougères, se poursuivrait par des ateliers permettant aux participants d'échanger et d'acquérir des connaissances et outils directement mobilisables dans leur pratique professionnelle.

Plusieurs intervenants sont déjà identifiés :

- Atelier tabac/radon avec Dr Houet Zuccalli, médecin addictologue au CH de Fougères
- Atelier environnement intérieur avec Mme Frain, Conseillère Médicale en Environnement intérieur
- Atelier « ordonnances vertes », dispositif destiné aux femmes enceintes pour réduire leur exposition aux perturbateurs endocriniens et aux pesticides présents dans l'alimentation, avec l'organisation de différents ateliers de sensibilisation.

Les frais liés aux différentes interventions des différents professionnels seront pris en charge par l'ARS Bretagne dans le cadre du Fonds d'intervention régional sollicité par l'EPCI dans le cadre du CONTRAT LOCAL DE SANTE.

Il resterait à la charge de la collectivité les frais liés à l'accueil des participants, notamment le café d'accueil et le déjeuner.

Sur la base d'une participation estimée à 80 personnes et d'un coût prévisionnel compris entre 10 et 12 euros par personne, la dépense serait estimée entre 800 € et 900 € soit un budget prévisionnel pouvant être arrondi à 1 000 € maximum.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les éléments ci-dessous :

- **Le principe d'organisation de ce forum en santé environnementale sur le territoire,**

- **La poursuite de la préparation de cette journée avec les partenaires concernés,**

- **Et la prise en charge par la collectivité des frais d'accueil et de restauration, dans la limite d'un budget prévisionnel de 1 000 €**

Le Secrétaire de séance
Monsieur Olivier GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
Monsieur Pascal HERVE